UCLouvain

leusl2016

2026

Europeanisation

5.00 crédits	30.0 h	Q1

Enseignants	Delreux Tom ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Ce cours examine l'impact du processus d'intégration européenne sur les institutions (exécutifs, parlements, autorités infranationales), la politique (partis politiques, groupes d'intérêt) et les politiques (mise en 'uvre et non-respect) des états membres de l'UE. Le cours est composé de trois parties. Premièrement, les mécanismes, les sujets et les effets de l'européanisation sont présentés. Deuxièmement, ces notions théoriques sont appliquées à l'européanisation d'un état membre particulier, à savoir la Belgique. Troisièmement, les étudiants devront effectuer une recherche sur l'européanisation des institutions, de la politique ou des politiques d'un état membre de leur choix. Ils devront ensuite présenter les résultats de cette recherche, discuter les travaux des autres étudiants de façon critique et rédiger un travail final.
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** 1 Dans un premier temps, le cours vise à donner aux étudiants une vue analytique de l'ensemble des processus d'européanisation, c'est-à-dire des processus d'adaptation interne des états membres suite à l'intégration européenne. Cela permettra aux étudiants de comprendre les processus d'européanisation ainsi que d'acquérir des connaissances sur l'interaction entre l'UE et ses états membres au sein d'un système politique multi-niveaux. Dans un second temps, le cours vise à former les étudiants à la conduite de recherches empiriques sur l'européanisation d'un état membre de leur choix, à présenter les résultats de leurs recherches tant à l'oral qu'à l'écrit ainsi qu'à discuter des recherches des autres étudiants de manière critique et constructive.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Pour la session de janvier, le travail final compte pour 65% de l'évaluation, la présentation orale pour 20%, les commentaires des travaux des autres étudiants pour 10% et la participation active pour 5%. Comme la présentation orale ne peut pas être refaite et qu'il n'y a pas de présentation à discuter en août, le travail compte pour 100% de l'évaluation lors de la seconde session. Cependant, afin de compenser cette différence, les exigences pour le travail en août peuvent être différentes de celles de janvier (détails dans le syllabus mis à jour annuellement). L'utilisation des intelligences artificielles lors des épreuves d'évaluation de ce cours est balisée par les règles mentionnées dans le note 'Utilisation des Intelligences Artificielles Génératives. Note à l'attention des étudiantes et étudiants de l'UCLouvain', ainsi que par les règles spécifiées dans le plan du cours. Pour les travaux à rédiger dans le cadre de ce cours, les étudiants doivent compléter une déclaration sur l'utilisation potentielle de l'intelligence artificielle générative.
Méthodes d'enseignement	- cours magistraux - présentations par les étudiants & classes inversées - visite à une Représentation Permanente auprès de l'UE
Contenu	- Introduction théorique - L'européanisation: définition(s), mécanismes et effets - Application – L'européanisation du système politique belge: institutions, politique et politiques. - Études de cas
Autres infos	Support: portefeuille de lectures comprenant des articles scientifiques et des chapitres de livre (mis à jour chaque année).
Faculté ou entité en charge:	EURO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en études européennes	EURO2M	5		